

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	37 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : **30 novembre 2017**
Date d'affichage : **30 novembre 2017**

SEANCE DU 05 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le cinq du mois de décembre, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique au centre associatif d'Aubiat.

Etaient présents : Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Jeanne DEBITON, André DEMAY, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Luc CHAPUT a donné pouvoir à André DEMAY.

Éric GOLD a donné pouvoir à Claude RAYNAUD.

David MOURNET a donné pouvoir à Robert IMBAUD.

Absents :

Roland GENESTIER

Secrétaire de séance : M. Stéphane BARDIN

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

**Délibération n°2017- 191 : DECISION MODIFICATIVE N°03-2017 - BUDGET PRINCIPAL
- SECTION D'INVESTISSEMENT - VIREMENTS DE CREDITS**

Rapporteur : Christian DESSAPTLAROSE

Par délibération n°2017-135 du 12 septembre 2017, le conseil communautaire a décidé de procéder à la création d'un Fab lab au sein du siège de l'ex CC Limagne Bords d'Allier à Maringues. Une demande de financement a été déposée au Conseil départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre du CTDD 2014-2017.

La commission départementale réunie le 27 novembre 2017 a donné un accord favorable à ce financement.

De plus, il est nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires sur certaines opérations d'investissement du budget principal 2017.

Il convient donc de procéder à la décision modificative suivante en section d'investissement en virements de crédits :

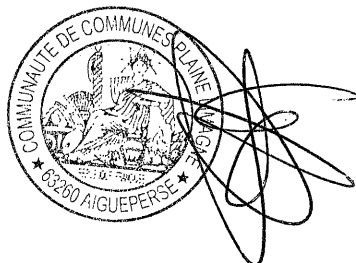
Section d'investissement - Dépenses - Crédits à ouvrir		
Opé. /Art.	Libellé	DM 2017
21	MULTI ACCUEIL AIGUEPERSE	+ 3 500,00 €
2135	Installations générales, agencements	+ 1 300,00 €
2184	Mobilier	+ 1 300,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	+ 900,00 €
33	ALSH EQUIPEMENT NL	+ 4 500,00 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	+ 2 500,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	+ 2 000,00 €
49	Fab lab Maringues	+ 100 800,00 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	+ 62 739,60 €
2184	Mobilier	+ 8 520,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	+ 29 540,40 €
OPNI	Opérations non individualisés	+ 5 500,00 €
Chap. 204	Subventions d'équipement versées	
2041412	Communes - Bâtiments et installations	+ 5 500,00 €
Total		+ 114 300,00 €

Section d'investissement - Dépenses - Crédits à réduire		
Opé. /Art.	Libellé	DM 2017
48	Projet de territoire - Schéma organisationnel des services	- 100 800,00 €
2313	Constructions	-100 800,00 €
OPFI	Opérations financières	-13 500,00 €
020	Dépenses imprévues	-13 500,00 €
Total		-114 300,00 €

→ Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de procéder aux virements de crédits détaillés ci-dessus sur le budget principal de l'exercice 2017.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
 Au Registre sont les signatures
 Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
 A Aigueperse, le 12/11/2017
 Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

